

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 6			
Code	PAEG2B44ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Hervé BALANT (herve.balant@helha.be) Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de familiariser l'étudiant aux notions de traumatologie appliquée, ainsi que de l'amener à connaître, comprendre et maîtriser les principes relatifs à la prise en charge ergothérapeutique en ortho-traumatologie dans un processus de réadaptation fonctionnelle.

Les étudiants seront mis en situation d'accompagnement ergothérapeutique afin de valider l'acquisition des concepts vu en cours d'ergothérapie fonctionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

SAVOIR: Connaître les rôles de l'ergothérapie dans les processus de rééducation, réadaptation et réinsertion des personnes en situation de handicap. Connaître son champ de compétence et d'intervention au sein d'une équipe de rééducation. Être capable d'envisager le potentiel rééducatif d'un individu compte tenu de sa pathologie.

SAVOIR-FAIRE: Mettre en place et appliquer une prise en charge en rééducation fonctionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Pouvoir évaluer et rééduquer une personne par des mises en situation dans son environnement de vie et au besoin proposer des solutions d'aménagement.

L'étudiant:

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);

(2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);

(3) Synthétise ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B44ERGA	Pathologie du système locomoteur	18 h / 1 C
PAEG2B44ERGB	Pratique et technique de l'activité 3	10 h / 1 C
PAEG2B44ERGC	Ergothérapie fonctionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B44ERGA	Pathologie du système locomoteur	10
PAEG2B44ERGB	Pratique et technique de l'activité 3	10
PAEG2B44ERGC	Ergothérapie fonctionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie du système locomoteur			
Code	16_PAEG2B44ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant aux notions de traumatologie appliquée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle):

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Généralités en Orthopédie - Traumatologie
2. Traumatologie: Fractures & luxations: généralités - Les fractures de l'enfant
3. Pathologie du membre supérieur: L'épaule - Le coude - Le poignet
4. Pathologie du membre inférieur: La hanche - Le genou - La cheville et le pied
5. Pathologie de la colonne vertébrale: Cervicale - dorsale - Lominaire

Démarches d'apprentissage

Enseignement oral sur base d'exposés numérisés richement illustrés de radiographies diverses et photographies.

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité de l'enseignant lors des cours.

Ouvrages de référence

Cours Professeur LERAT - Université de Lyon Sud

Cours des professeurs ROMBOUTS et DELLOYE - Faculté de médecine - UCL

Eugene Sherry, Lawrence Trieu, and John Templeton, Trauma, Royaume-Uni, Oxford University Press, 2003, 806 p.
Barsotti J., Dujardin C. et al, Guide pratique de traumatologie, Paris: Masson, 2004.

Supports

Diapositives du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite individuelle.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be
--------------------------------------------------------------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------------------------

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique et technique de l'activité 3			
Code	16_PAEG2B44ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hervé BALANT (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de faire le lien entre les cours professionnalisants et les stages, le tremplin avant la pratique.

Les étudiants seront mis en situation d'accompagnement ergothérapeutique afin de valider l'acquisition des concepts vu en cours d'ergothérapie fonctionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de pratique et technique de l'activité 2, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre l'utilité de l'analyse d'activité comme base de la profession (C4.1/ C6.1)
- Maîtriser les différentes grilles d'analyse d'activité (C4.1/ C4.2)
- De réaliser l'analyse d'une activité et l'adapter en fonction du profil client (C6.5)

- de mettre en pratique les concepts théoriques vus au cours;
- d'identifier tous les facteurs du client afin de proposer un accompagnement ergothérapeutique optimal;
- de développer un esprit critique concernant leurs propositions d'accompagnement ergothérapeutique;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation et présentation en groupe de différentes séances d'activités sur base de vignettes cliniques.

Démarches d'apprentissage

Mise en situation pratique
Gestion de groupe
Résolution de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

PPH-
CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT, DU HANDICAP ET DE LA SANTÉ. Genève: Organisation

mondiale de la santé. 2001

MEYER S., « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

TOWNSEND E., POLATAJKO H., Habilitier à l'occupation, Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Thomas, H. (2015) Occupation-based activity analysis (2e éd.).Thorofare, NJ: Slack incorporated.

Supports

Ressources et outils disponibles sur claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation continue est évaluée par les présences et l'implication de l'étudiant lors de l'AA, elle compte pour 40%.

Le travail de groupe consiste en une présentation/ mise en situation lors d'une période de cours (30%) et la remise d'un travail écrit (30%). Ceci implique que seul les 30% du travail écrit sont récupérables au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Trv	60	Trv	60

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'examen est organisé hors session

La note d'évaluation continue du Q2 sera reconduite au Q3 et n'est pas remédiable.

Un étudiant qui ne serait pas présent à, au moins 20 % de l'Aa, sans motif légitime peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be
--------------------------------------------------------------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------------------------

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie fonctionnelle			
Code	16_PAEG2B44ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hervé BALANT (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à connaître, comprendre et maîtriser les principes relatifs à la prise en charge ergothérapeutique en ortho-traumatologie dans un processus de réadaptation fonctionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

SAVOIR: Connaître les rôles de l'ergothérapie dans les processus de rééducation, réadaptation et réinsertion des personnes en situation de handicap. Connaître son champ de compétence et d'intervention au sein d'une équipe de rééducation. Etre capable d'envisager le potentiel rééducatif d'un individu compte tenu de sa pathologie.
SAVOIR-FAIRE: Mettre en place et appliquer une prise en charge en rééducation fonctionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Pouvoir évaluer et rééduquer une personne par des mises en situation dans son environnement de vie et au besoin proposer des solutions d'aménagement.

L'étudiant:

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);
- (3) Synthétise ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. L'ergothérapie fonctionnelle
 - A) Introduction : Rééducation; Réadaptation; Réinsertion
 - B) Modes: Monodisciplinaire; Multidisciplinaire; Pluridisciplinaire
 - C) Réflexions sur l'appareillage, l'aménagement domestique, la mise en place d'aides techniques ; pour qui et à quel moment ?
 - D) Les nomenclatures : médecine physique et ergothérapie.
2. Phases d'évolution du comportement du patient
 - A) Phase hospitalière aiguë ou subaiguë
 - B) Phase hospitalière
 - C) L'étape du retour à domicile ou dans un autre environnement type MR, MRS, convalescence ou famille.
 - D) Phase ambulatoire
 - E) Phase de réentraînement à l'effort
 - F) Phase de réinsertion
3. Evaluations fonctionnelles
4. La compréhension des protocoles de soins et des étapes de la rééducation
5. Exemples de rééducations fonctionnelles:

A) Approches des pathologies affectant le membre supérieur (sélection des affections les plus fréquemment rencontrées en centre de réadaptation et dans la pratique au domicile);

B) Approches des pathologies affectant le membre inférieur (sélection des affections les plus fréquemment rencontrées en centre de réadaptation et dans la pratique au domicile).

Démarches d'apprentissage

Ce cours est basé sur des exposés magistraux utilisant des diaporamas didactiques. Les diapos sont complétées par des explications au tableau.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants en fin de cours

Ouvrages de référence

Acta Ergotherapeutica Belgica, Trimestriel de la FNBE
Encyclopédie médico-chirurgicale, Editions Elsevier, Paris
Expériences en Ergothérapie, Editions Masson, Paris

Supports

Une copie du diaporama du cours sera disponible sur le réseau Helha en fin de semestre.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur la connaissance et l'application des protocoles de prise en charge vus dans le cadre du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).